ROUBAIX

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 10 au 11 juin, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 1 20 h. 51 51 à 5 h. 40.

Renversé par un tramway

Hier, M. François Coppens, 70 ans, sans profession, rue d'Oran, cour Broux, à Croix, traversait la chaussée du boulevard Montesquieu. Malheureusement, il n'aperçut par un tramway G venant de la direction du boulevard de Paris pour gagner le quartier de l'Epeule. Malgré les efforts du wattman, le septuagénaire fut tamponné par le lourd véhicule et projeté violemment sur le sol. Immédiatement relevé et transporté dans une maison voisine, le vieillard, qui était blessé à la tête, fut conduit à l'hôpital « La Fraternité », après avoir reçu quelques soins sur place. Son état n'est nullement inquiétant. Une enquête est ouverte par M. Gauthier, commissaire du 2e arrondissement.

La reprise de « Rêve de Gitane »

Retour de Bruxelles, où elle connut un éclatant succès, la charmante operette « Rêve de Gitane » va reparaître sur la scène du Grand Théâtre où elle fut créée, le dimanche 13 juin en matinée et en soirée.

En tête de la distribution, nous retrouverons Mlle Jane Franchella, l'interprète idéale du rôle de « Milenka » et M. Léon Delmulle, dont le talent et le métier donnent au rôle St-André tout l'attrait désiré ; Paul Plaisant, dont la drôlerie est irrésistible, campera à nouveau le personnage de Casimir. Le reste de la troupe demeure inchangé à part, toutefois, deux faits importants : le rôle du premier comique (Frontignan) sera tenu par M. Demany qui prendra contact avec le public roubaisien pour la première fois et le corps de ballet renforce comme à Bruxelles, comptera quatorze danseuses. Hâtez-vous de louer vos places au Grand Théâtre

LA DOULCE FRANCE

Le 30 juillet 1942, se trouvant en situation irrégulière, Jeanne Passeniers, femme Rommerie, 20 ans, avait fait l'objet d'une mesure de refoulement par décision de M. le préfet du Nord. Depuis cette date, elle s'était installée à Herscaux (Belgique). Récemment, le 6 juin exactement, elle eut la nostalgie de notre pays et, sans autre forme, elle vint élire domicile chez sa mère, demeurant rue des Sept-Ponts, fort Masure. C'est là qu'elle fut découverte et mise en état d'arrestation pour être conduite au Parquet de Lille sous l'inculpation de défaut de carte d'identité d'étrangère et infraction à une décision de refoulement. Elle a été écrouée.

ON LES VOLE PARTOUT. — Dans le hall de l'immeuble abritant les bureaux des contributions directes, rue du Vieil-Abreuvoir, M. Jules Vroman, 44 ans, fabricant d'articles de sport, 30, rue du Grand Chemin, déposa sa bicyclette vers 11 heures. Lorsqu'il eut terminé sa démarche, il ne put retrouver sa machine et plainte a été déposée au 1er arrondissement. Enquête en cours.

L'OCCASION, L'HERBE TENDRE... — Du trèfle superbe fait l'ornement d'un champ situé boulevard Industriel, appartenant à M. Pierre Lebrun, 75 ans, cultivateur, 2, rue des Trois-Ponts. Des maraudeurs firent une ample moisson dans cette parcelle, ce qui provoqua le dépôt d'une plainte au poste de police de la place Sainte-Elisabeth. Les coupables sont activement recherchés.

VOICI 2 RITOURNELLES DONT LES AUTEURS GAGNENT CHACUN 1.000 FR.

(Air : Dame Tartine)
de **Mlle D. QUITTENY**, Nantes (L.-I.)

Un beau jour, madame Tartine
Prit un billet de la Loterie
Elle rêva et ça s'devine
Vite, en fit part à son mari

Ils ont acheté
Pour vieillir en paix
Un joli château
En pât' d'abricots

(Air : La Mère Michel)
de **Madama DEPREUX**, Paris-XIVe

C'est la Mèr'Michel qui a pris un billet
Qui crie par la fenêtre : « Cett'fois-ci [je gagn'rai »
C'est le pèr'Lustucru qui lui a répondu :
Hola Mère Michel, vos cent francs [sont perdus

Sur l'air.....
C'est la Mer'Michel qui lui a répondu :
« Si j'ai gagné tant mieux ; tant pis, si [j'ai perdu »
C'est le S'cours National qui les dis[tribuera
Enfants, petits et grands, tout l' mond' [en profitera.

Sur l'air du.....

Envoyez aussi votre ritournelle au : Service des Concours de la Loterie Nationale. Boîte Postale n° 2, Paris.

LOTERIE NATIONALE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira demain vendredi, à 18 h., à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Victor Provo, maire, afin de délibérer sur l'ordre du jour comprenant dix communications et propositions de l'Administration et trente-cinq rapports de commissions ayant trait à la comptabilité communale, l'instruction publique, l'assistance publique, les bâtiments communaux, les sapeurs-pompiers, la voirie communale, l'abattoir communal et le contentieux.

Les Médailles du Travail

Liste des décorés de la Médaille d'Argent :

Ancel Joseph ; Antons Jeanne ; Bayart Blokkeel Flore ; Beesmans Auguste ; Bernard Emile Balthazar ; Hocketael Gustave Pierre Joseph ; Bourgois Coralie Célina ; Bouvry Florimond Edouard ; Brice Happe Marie Sophie ; Briche Houfflin Angèle ; Brohée Lortbiois Lévine ; Burcourt Pierre ; Burgert Aloyse Paul ; Buse Maurice Léon ; Campens eJan Auguste ; Carpentier Floris ; Carton Willaumez Emilie Rosalie ; Castelain Jean ; Casterman Delbarre Aline ; Clauwaert Vanovarbéks Jeanne ; Coquerelle Emile Jean-Baptiste ; Coupe Jean-Baptiste ; Coursier Paul Ariste Edouard Gustave ; Coursier Verbrusghe Rosalie ; Courty Pollet Zufma ; Crétel Jules Lucian ; Darras Vanthuyne Héloïse Palmyre ; Daurricourt Albertine Marie-Louise ; Degens Jacques Georges ; Delobbe Henri ; Delobelle Pierre ; Delreux Lucienne ; Demarque Achille Hubert ; De Reu Modeste Camille ; Deschamps Clovis Henri Louis ; Deschamps Paul César ; Desprez Clovis Alphonse ; Desreumaux Pille Adolphine ; Desreumiar Lequenne Tharcille ; Devos Guidez Marie Adelaïde ; Devys Berthe Clémence ; Dewannain Dobbels Elodie ; Dhesse Théophile ; Divine Victor Auguste ; Dochy Alphonse Cyrille ; Dubar Maurice Ferdinand ; Dufermont Debrouwère Léonie ; Dumont Désiré ; Duthoys Berthe ; Dutilly Vandenhocke Suzanne ; Furret Albert Louis ; Franchomme Félix ; Fretin Louis Joseph ; Frisou Alphonse Henri Lucien ; Galliez Louis ; Gruet Albert Edmond ; Helbois Georges Fortuné ; Herbaut Louis Ange Joseph ; Himpe Henri Léon ; Houfflin Leclercq Valentine ; Houset Léron Julienne ; Jenzegers Furgraeve Marie Julia ; Jonville Rémy Henri ; Kempe Vanpeteghem Marie ; Knoff Alphonse Achille ; Laho Pierre Joseph ; Laporte Anatole Joseph ; Laporte Frédéric ; Lauwera Lièvin Constant ; Leenknecht Bouckaert Rosa ; Lejeune Bellard Eugénie ; Leleux Edmond Léon ; Leman Roussel Marie Rose ; Lepers Hector Louis ; Lepreux Léontine Alphonsine ; Lepoutre Edmond Joseph ; Lepoutre Pierre ; Leguidrs Albert Joseph ; Liagre Elise ; Louqiffier Emile ; Mahieu Hélène ; Malfait Loridan ; Marthe Georges ; Meplont Henri Louis ; Mérese Emile ; Noclin Blanche Malvina ; Noppe Jérôme Camille ; Nolhier Adrienne Julie ; Novelle Rémont ; Nuytten Cyrille ; Platiau Raymonde ; Pollet Dunriez Angèle Léonie ; Prévot Gaston Victor ; Prouvost Emile Ferdinand ; Quartier Sidonie Léonie ; Quiev Vandenbulke Marie ; Rigolle Albert ; Robert Tissot Edouard ; Selosse Jules Henri ; Taelman Winsingues Eugénie ; Thoen Pierre Jean Nicolas ; Tirloit Jeanne ; Tournemine Paul Emile ; Trenchant Léon ; Trenchant Corbeau Germaine ; Vellant Emile ; Vanackère René Jules ; Vanaetsaelner Dewahe Rosamie ; Vanautrève Auguste ; Vancraeynest Liétart Madeleine ; Vandenbulcke Bernaert Jeanne ; Vandeportal Albert Joseph ; Vanheist Deplanque Berthe ; Vanhuysse Renard Jeanne Fidéline ; Vankovenberghe Zoé Marie ; Vanlahra Albert Charles ; Verbranck Eugène Joseph ; Verbrugghe Vancoppenolle Germaine ; Verhelst Adolphe ; Verstraete Cyrille Joseph ; Vienne née Saint-Léger Fernande ; Werhem Paul ; Watteau Alfred ; Watteau Décroix Zélia ; Wibaut Pierre François ; Witterbroodt Dessauvages Clémence.

De la viande de cheval

Le Centre d'abatage informe les consommateurs que de la viande de cheval a été attribuée aux bouchers chevalins suivants :

MM. Lallemand, 101, rue Monge, Roubaix ; Coneim, 27, rue Ferrer, Wasquehal ; Paux, 115, rue Jules-Guesde, Roubaix ; Pottier Georges, 56, rue de l'Epeule, Roubaix ; Vercruysse, 59, rue Basse-Masure, Roubaix ; Platteau, 223, rue Jean-Jaurès, Croix ; Dhedenne, 2, rue Favreuil, Wasquehal.

Au Conservatoire de Musique

CLASSES DE SOLFEGE

Cour Supérieur

Professeur : Mlle Hordoir

1er Prix : Devogel Jacques.

2e Prix à l'unanimité : Grousez Denise.

1er Accessit : Dedoncker Hélène, Lahaye Jeanine.

2e Accessit : Deplechin Denise, Prouvost Lucette.

SOLFEGE CHANTEURS

Professeur : M. Leclercq

Première division. — 1re Mention : Van Boghoute Maurice ; Bliecq Lucien.

3e Mention : Lejeune Andrée.

Deuxième division. — 1re Distinction : Desrousseaux Jacqueline.

2e Distinction : Dondrael Yvonne.

Troisième division. — 3e Nomination : Vervaene André.

Sociétés et Comités

LE TOURNOI DE BOULES DU CERCLE UNION AU PROFIT DES PRISONNIERS COLOMBOPHILES. — Dimanche 13 juin, 11 points, 15 h., Emile Draux, Roubaix contre Georges Samain, Wattrelos ; 16 h. Vandercheile (Charron), contre Louis Huvenne, Mouvaux.

16 pts., 17 h., Victor Charron, Roubaix contre Delneats (Cohem) ; 18 h. 30, Joseph Verriest, Roubaix contre Georges Delsimmes Cohem.

Gagnants du dimanche 6 juin, M. Arthur Meuriase, Hersaux ; Constant Ségard, Roubaix, Paul Demay (Bras d'Acier) ; Jules Pennel, Roubaix ; Jules Beulens (Mouray).

SYNDICAT DE SLOCATAIRES DE ROUBAIX, TOURCOING ET SES ENVIRONS. — Réunion générale dimanche 20 juin, à 10 h., Bourse du Travail, Boulevard de Belfort, 78, la carte à jour sera exigée à l'entrée de la salle.

ETAT CIVIL

Naissances. — Catherine Hiévez, 60 Boulevard de Cambrai. — Georgette Joureta, rue Larochefoucauld, 33 — Yvon Ongenae, rue de Cartigny, 177. — Monique Bullens, 60, Boulevard de Cambrai. — Janine Masureel, 84, rue de Blanchemaille.

Publications. — Raymond Baconnet, cultivateur à Brassac (Tarn-et-Garonne) et Louisa Tiberghien, couseuse, 33, rue de la Vigne. — Pierre Jacob, directeur commercial, 32, rue Fourcroy et Claire Dubocage, ep., 57, rue du Tourcoing.

L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

LA DUCASSE

L'administration municipale a autorisé l'installation sur le jardin public, près la Grand'Place, d'une grande fête foraine au profit des œuvres locales, qui aura lieu le dimanche 20 juin, coïncidant avec la date de la ducasse annuelle, et durera jusqu'au dimanche 4 juillet inclus, soit 15 jours pleins comprenant trois dimanches.

L'entrée du terrain sera gratuite pour le public. De nombreuses attractions sont annoncées : radiocar, chenilles, monstres de mers manèges divers, etc...

Les forains que la question intéresse doivent adresser d'urgence à M. le Maire leur demande d'emplacements.

Durant les alertes. — Au cours de la dernière alerte, M. Robert Wulfaert, âgé de 45 ans, directeur de cinéma, demeurant rue Henri-Briffaut, 108, roulait à vélo.

Ayant reçu l'ordre d'arrêter, il refusa et tenta de s'enfuir et ne voulut pas présenter sa carte d'identité.

Pour tous ces faits, il récolta une triple contravention.

L'union des Familles nombreuses. — (Quartier Place). — En raison de la Pentecôte, le permanence habituelle du 3e dimanche du mois est reportée au 3e dimanche, 20 juin, de 10 h. à midi au siège Café Delcroix, Grand' Place.

CROIX

Avis aux Jeunes gens des classes 1940-41. — Les jeunes gens nés en 1920 et 1921 sont invités à se présenter à la mairie de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h. munis des pièces suivantes : certificat de travail, certificat de recensement, carte d'immatriculation aux assurances sociales.

Des fagots de bois pour des malheureux. — Une deuxième distribution de fagots de bois provenant de l'élagage des arbres des propriétés de la ville se fera la semaine prochaine : elle aura lieu au bénéfice des aveugles, infirmes, etc. ne bénéficiant pas de la loi du 14 Juillet 1905 (assistance à domicile). Les demandes sont reçues à la mairie, guichet 3 aux heures d'ouverture des bureaux.

Union Mutuelle Croisienne. — Les sociétaires sont priés d'assister aux funérailles de M. Oscar Olive, décédé dans sa 74e année, lesquelles auront lieu le Samedi 12 Juin, à 9 h. 30 en l'église St-Martin. Réunion au domicile du défunt, 223, rue Verte.

Etat civil. — Décès : Boutilly Elise, Vve Mathieu, 84 ans, rue Jean Jaurès, 95 ; Olive Oscar, 74 ans, rue Verte, 223.

WASQUEHAL

1.000 francs pour nos prisonniers. — A l'occasion du mariage de M. Roger Delannoy avec Mlle Christiane Verpraet, une enchère a rapporté la coquette somme de 1.000 francs qui a été remise pour nos prisonniers à M. Henri Détailleur, maire et président du comité local d'assistance aux prisonniers de Wasquehal. Merci aux généreux donateurs pour cette bonne pensée.

A l'Union Mutualiste. — Les sociétaires de cette société de secours mutuels sont informés que, provisoirement, les paiements auront lieu tous les samedis de 16 h. à 17 h., chez le président, 1, impasse du Trieste, face aux bureaux de la Filature du Nord.

Centre Social de Wasquehal. — Le Centre social de Wasquehal reprend cette année son placement familial, comme d'an dernier. S'adresser, 1, place Gambetta, mardi et jeudi matin, de 9 h. à 11 h.

A la Caisse « La Famille ». — Au centre, le paiement des prestations aura lieu jusqu'à nouvel ordre le samedi de 14 h. à 16 h. à la Fraternelle, 28, rue de Flers. Au Cepreau, la permanence, 1, rue de Roubaix, sera ouverte, dans le même but dimanche matin, de 9 h. à 10 h.

Restaurants à bon marché et soupes populaires. — La distribution des cartes de restaurants à prix réduits et des tickets aux bénéficiaires des soupes populaires pour la semaine du 14 au 19 juin aura lieu, pour le Centre, à la salle des fêtes rue Jean Macé, samedi de 8 h. 30 à 11 h. 30.

Section de gymnastique des Sports Réunis. — Les gymnastes de la Société l'Espérance rattachée au Club des Sports Réunis de Wasquehal, participant aux concours organisés par la Fédération des sociétés de gymnastique de Roubaix, Tourcoing, sont priés d'assister à la séance d'entraînement général qui aura lieu demain vendredi, à 18 h., au local rue Jean Macé, sous la direction du professeur Paul Hantson.

Consultations prénatales. — Demain vendredi, de 14 h. à 16 h., des consultations prénatales seront données à la maternité municipale, rue Louise Michel (Petite Lite bleue) sous la direction de Mme Hostaux, sage-femme de l'établissement. La visite aux accouchées n'est autorisée que le dimanche de 10 h. à 12 h. 30 et le jeudi de 14 h. à 16 h. 30.

Avis aux contribuables. — Le contrôle sur des contributions directes se tiendra à la disposition du public samedi de 14 h. à 15 h., à la salle des fêtes rue Jean Macé, pour recevoir les réclamations et fournir tous renseignements aux contribuables.

Le 32e colis aux prisonniers. — Au Centre la confection des colis destinés aux prisonniers s'est terminée hier mercredi à midi. Au Capreau, la préparation et la confection des colis aura lieu samedi toute la journée à la salle habituelle rue Carpeaux.

Dans quelques jours, c'est donc 430 nouveaux colis bien garnis qui seront acheminés vers les divers camps de prisonniers où ils seront comme toujours les bienvenus.

Les cartes de travail des hommes des classes 1940 et 1941. — Les hommes des classes 1940 et 1941 recensés au mois de mars 1943 sont priés de se présenter au bureau de chômage at du travail, 17, rue Sadi-Carnot pour y retirer leur carte de travail.

En cas de départ des intéressés, leurs parents peuvent se présenter à leur place pour retirer la carte, mais ils devront être munis de leur dernière lettre at du livret de famille.

Le concours de coqs au profit des prisonniers. — Organisé sous les auspices du Pont des Arts de Roubaix et des Pépères de Warcoing, sous la présidence de M. Henri Détailleur, maire et président du comité d'entr'aide aux prisonniers de Wasquehal la concours de coqs qui aura liau le lundi 21 juin, à 16 h. à la salle des fêtes rue Jean Macé, promet d'obtenir un beau succès. Déjà une vingtaine de sociétés ont donné leur adhésion à ce concours de bienfaisance dont la mise a été fixée à 400 fr. Chaque coq gagnant recevra 1.200 fr. Les dernières mises peuvent être demandées chez C. Fruit, 12, rue des Augustins, à Lille, au parc Ste-Anne, 13, rue Sainte-Anne, à Lille, et à la Mairie de Wasquehal.

Etat Civil. — Naissance : Colette Cocheteux, rue Ferrer, 3.

Mutilés et invalides du travail. — Dimanche 13 juin, de 10 h. à midi, permanence de la Fédération nationale des mutilés et invalides du travail au siège café Deschodt Ottevaere, 47, rue de Maubeuge, à Croix.

HEM

Dans l'escalier. — En montant au premier étage de son habitation, 5, rue de Beaumont, Mme Pauline Hespel, 66 ans, ménagère, fit un faux pas et tomba. Atteinte d'une luxation de l'épaule gauche, elle a été conduite à La Fraternité sur prescription de M. le Docteur Leborgne.

LEERS

MORT DE LA DOYENNE DE LA POPULATION

Mercredi matin s'est éteinte doucement au domicile de sa fille, Mme Vve Coopman-Dubus, rue de Wattrelos, 6, dans sa 96e année, Mme Vve Dubus, née Englebert Julie.

Née à Leers, le 6 septembre 1847, Mme Vve Dubus a habité Leers de sa naissance à juillet 1914, date à laquelle elle quitta la localité pour habiter chez l'une de ses filles à Lys-lez-Lannoy, et nous était revenue en juillet 1942.

De son mariage contracté à Leers avec M. Antoine Dubus, le 25 avril 1870, lequel est décédé en 1911, elle eut sept enfants, dont 6 sont encore vivants ; elle laisse une nombreuse descendance et était heureuse et fière de se trouver à la tête de cinq générations.

Malgré son grand âge elle jouissait toujours d'une excellente santé, à part une infirmité de la vue, dont elle en ressentait une grande peine, et on ne pouvait croire que l'affection dont elle était atteinte depuis quelques jours seulement l'aurait empêchée d'atteindre le cap de la centaine.

Bonne et brave personne, elle était douée d'un caractère jovial. Elle aimait de rire et de faire rire et même encore ces derniers jours, où elle avait conservé sa pleine lucidité, elle acceptait encore la plaisanterie avec grand plaisir.

Elle était la mère de M. Henri Dubus, conseiller municipal, à qui nous présentons, ainsi qu'à sa famille, nos sincères condoléances.

Ses funérailles seront célébrées en l'église de Leers le samedi 12 juin, à 10 heures.

Fraternelle des Anciens Combattants. — La Fraternelle des Anciens Combattants invite les membres disponibles à assister aux funérailles de M. Eloi Fauvarque, membre de la section, qui seront célébrées en l'église de Leers, samedi, à 9 heures

Réunion à la maison mortuaire, 71, rue de Wattrelos, à 8 h. 30.

HALLUIN

Service d'ébouage. — Aujourd'hui vendredi, ramassage des ordures ménagères à partir de 8 h., dans les rues du quartier de la Gare.

Perception du chiffre d'affaires. — Ce vendredi, à la mairie, salle de la Caisse d'épargne, perception de la taxe sur le chiffre d'affaires, de 9 h. à 10 h. 30.

Bons de pneumatiques. — Les cyclistes dont les noms sont affichés à la mairie peuvent se présenter à la salle de musique, pour retirer le bon qui leur est assigné.

Etat civil. — Naissance. — Daniel Declercq, 65, chemin de Neuville (Bois du Duc).

TOURCOING

LA PROCHAINE OUVERTURE DU CENTRE D'AUTOCLAVAGE

Ainsi que nous l'avons précédemment annoncé, le Centre d'autoclavage de Tourcoing va prochainement ouvrir ses portes.

C'est, en effet, au lundi 21 juin qu'en a été fixée l'inauguration. Le Centre sera ouvert tous les jours non fériés, de 9 h. à 11 h. et de 15 à 17 heures.

Les bocaux à stériliser seront reçus à ces heures là et pourront être repris 48 heures plus tard.

A chaque apport il sera remis au déposant un récépissé numéroté ; celui-ci sera exigé à la livraison.

Les bocaux de viande ne seront reçus que le lundi.

Tous les bocaux seront acceptés, toutefois la direction aura la faculté de refuser tout bocal susceptible de nuire à la bonne marche des opérations.

En ce qui concerne les bouteilles, seules les champenoises peuvent résister aux températures de stérilisation.

Le centre décline toute responsabilité en cas de casse des bocaux et de la perte de leur contenu ; il ne peut garantir que les bocaux fournis par lui-même.

Il sera réclamé 3 fr. par bocal d'une contenance d'un litre maximum et 4 fr. pour ceux dépassant un litre et jusqu'à deux litres.

A la livraison, il sera remboursé 2 fr. par bocal, somme prise en charge par le Secours National.

QUELQUES INSTRUCTIONS POUR RÉUSSIR

Avant d'apporter au Centre les produits à stériliser, prendre des légumes parfaitement frais ou des fruits mûrs et les traiter sans retard, comme il est indiqué ci-dessous :

1° Eplucher ou laver les produits.

2° Les mettre dans un panier à salade, immerger pendant quelques minutes dans de l'eau bouillante et immédiatement après dans de l'eau fraîche (blanchiment).

3° Disposer les produits dans les bocaux en les plaçant de manière à perdre le moins de place possible.

4° Verser bouillant dans le bocal une saumure ou un sirop de sucre (jutage) et remplir jusqu'à un centimètre du bord.

5° Apporter au centre d'autoclavage le plus vite possible. (Ne jamais préparer la veille pour le lendemain).

Nota. — Tous renseignements complémentaires pourront être donnés au Centre dès maintenant. On pourra y trouver également des notices détaillées.

SOUPES SCOLAIRES ET POPULAIRES

Le maire fait connaître qu'aucune distribution de soupe ne sera faite le lundi 14 juin (Pentecôte). Toutefois, et pour ne pas priver les intéressés d'une ration, celle-ci leur sera servie le jeudi 17 juin, à l'heure habituelle.

Il en sera de même en ce qui concerne les cantines d'usines.

La cambriole à l'ouvrage. — Mme Madeleine Bouquet, 2, place de la République a déposé plainte pour vol de son sac à provisions contenant 4 bouteilles de cognac et un portefeuille comme sur uen plate-forme de Mongy.

— Mme Lucienne Doutreligne, 137, rue des Champs a eu la désagréable surprise de constater fa disparition de son portefeuille contenant 25 fr. La police enquête.

Cycliste renversé. — Hier à 10 h. 15, à l'angle des rues de l'Est et du Château, un camion hippomobile conduit par Gaston Cornette, chauffeur aux mines de Lens a renversé le cycliste André Demeere, 18 ans, rue de Mac Donald. La machine est hors d'usage. Un arrangement amiable est intervenu.

Sociétés et Comités

PRISONNIERS LIBERES, SECTION DE L'EPIDEME. — Le Centre d'entr'aide des prisonniers libérés de l'Epidéme, qui ne ménage aucun effort pour aidar les familles de prisonniers, organise pour les 13 et 14 juin, un grand jeu de dés au profit des familles nécessiteuses. Il sera joué dans tous les cafée du quertier et doté de 500 fr. de prix.

Le Centre s'entr'aide désireux d'être aidé per les commerçants et habitants du quartier, leur fait un pressant appel et espère qu'il leur sera possible de leur envoyer lee lote nécessaires à la réussits de ce jeu. Certain qu'ils voudront profiter de l'occasion qui leur est offerte de venir en aide à nos camarades, il les en remercie d'avance.

Les lots en nature et espèces sont reçus au siége, 122, rue de Roubaix, à Tourcoing.

ETAT CIVIL

Naissances. — Jean-Claude De Westerlinck, rue Ach. Testelin, 17. — Danielle Valderhaeghe, rue du Dragon, 1. — Claire Scheeberger, rue d'Anvers 119. — Michelle Journé, d'Halluin.

Publications. — Guy Preulon, inspecteur de sûreté, rue de Boulogne, 8 et Marie Broiz, ap., demeurant à Valenciennes

Décès. — Marie Demeulenaers, 73 ans, Vve Declercq, rue Bruno, 25. — Marie Losfeld, 75 ans, Vve Debonneet rue Dupuytren, 71. — Marie Dusautois, 53 ane, rue Mulhouse, 69.

LILLE

TROIS ARESTATIONS POUR VOL DE CUIVRE

Les sieurs Quertigiez Ernest, 26 ans, pontonnier, à Willems, 5, rue du Rocmetz ; Marignon Albert, 42 ans, manœuvre, 41, rue de la Vignette, à Lille, et Lecomte Madeleine, 44 ans, cabaretière, 44, rue des Rogations, à Hellemmes, ont été arrêtés à la suite d'une plainte de M. Jules Bonnier, chef surveillant et de M. Figard Henri, chef d'ateliers.

Quertigniez Ernest et Marmibnon Albert ont, depuis un certains temps, dérobé au préjudice de leurs employeurs, 125, kilos de cuivre et de bronze.

Quant à la dame Lecomte elle a recélé les objets cités plus haut et en plus, elle a été trouvée détentrice de robinets et de pièces de bronze (environ 90 kilogs) dérobés par un individu qu'elle a refusé de désigner. Le trio est en prison.

Le manteau de la serveuse tourquennoise. — La police a arrêté et déféré au parquet la nommée Mocydlaez Wanla, 23 ans, serveuse à **Tourcoing**, 1, rue de Roubaix, sur plainte de M. Carton Robert, intendant des Magasins du Printemps, 28, rue de Paris, à Lille, qui l'a surprise en flagrant délit de vol d'un manteau valant 2.195 francs.

Un magasin de chaussures dévalisé. — La police a ouvert une enquête sur plainte de M. Georges Devos, négociant en chaussures, 5, rue Virginie Ghesquière, pour vol de 28 paires de chaussures, dans son magasin, 235, rue Léon Gambetta. Le préjudice est de l'ordre de 3.577 francs.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

FORTEL-EN-ARTOIS

UN ROUBAISIEN AVAIT VOLÉ UNE ROUE DE BICYCLETTE

Nous avons signalé hier le vol d'une roue de vélo commis au préjudice de M. Bateille Alfred, âgé de 50 ans, demeurant à Roubaix dans une remise à Fortel-en-Artois. Les gendarmes de Frévent eur la piste du voleur ont retrouvé la roue aur un vélo déposé par le coupable à Nœux-les-Boffles. Le voleur avait réussi à s'enfuir, mais les gendarmes avaient trouvé des pneus et une pipette abandonnes dans la poursuite par le délinquant. La brigade de Frévent avait lancé des avis de recherches, elle vient d'être avisé par la brigade de Tourcoing que le nommé Clément Charles, âgé de 31 ans, demeurant à Roubaix, auteur du vol veneit d'tre arrêté. Celui-ci a déjà eu meille à partir avec la justice.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

MONTIGNY-EN-GOHELLE

Vol de paraffine. — La police a procédé à l'arrestation de Brunec Maurice, demeurant à **Roubaix**, 21 rue de la Tortue, et son fils Albert, demeurant à Harnes, pour vol et recel de paraffine aux Usines Kuhlmann, à Harnes.

Depuis un an ils en avalent derobé environ 40 kilos. Ils ont été déférés au Parquet de Béthune.

INFORMATIONS RÉGIONALES

A PETITE-FORÊT, une FERMIÈRE EST BLESSÉE PAR UN INDIVIDU QUI LUI VOLAIT SES POULES

Au lieudit Le Sartolot, à Petite-Forêt, une ferme est exploitée au 29 bis de la rue A.-France par M. Alfred Tanchon, et sa femme Marthe Pauwels, âgés tous deux de 42 ans, des Flamands qui n'ont pas froid aux yeux.

Mercredi vers 2 h. du matin, un bruit insolite les éveilla. « Allons voir ce qui se passe en bas », dit le mari, et il descendit suivi de sa femme.

La porte de la ferme était enfoncée et une ombre semblait fort occupée dans le poulaillier ; sans même demander à l'individu ce qu'il faisait là, Tanchon et sa femme se jetèrent sur lui une lutte terrible s'engagea mais le cambrioleur parvint à tirer deux pistolets de ses poches et par deux fois fit feu sur les fermiers. Dans la bagarre, les coups ne purent être visés justes et seule Mme Tanchon reçut une balle dans la main gauche, les pistolets s'enrayèrent alors fort heureusement.

Bien que blessée, la fermière prêta main forte à son mari pour désarmer ce dangereux malfaiteurs, qui réussit cependant à prendre la fuite, abandonnant sur place ses deux revolvers, une de ses chaussures, sa casquette, un sac, des outils et les poules qu'il avait déjà tuées.

Sitôt alerté, M. Clar, commissaire de police d'Anzin, s'est rendu sur place avec les inspecteurs Carlier, Lennoy, Deloffre et Piepera.

Un signalement très précis a été fourni par les fermiers.

Les objets abandonnés aideront certainement à retrouver ce dangereux individu, dont le signalement fut immédiatement diffusé dans la région.

BOURSE DE PARIS du 9 Juin 1943

Fonds d'Etat Français. — 3% 95.65 ; 3% am. 97.40 ; 4% 1917, 103.15 ; 4% 1918, 102.50 ; 5% 1920, 139.95 ; 4 1/2% 1932 A, 104.15 ; 4 1/2% 1932 B, 103.10 ; 3% 1942, 95 ; 3 1/2% 1942, 98.70 ; Cais. Aut. 5% 1938, 121.90 ; Obl. Trés. 4 1/2% 1923, 1321 4% 1934, 1220 ; P.T.T. 4 1/2% 1929 C/300, 535 ; Obl. Trés. 4 1/2% 36 B, 140 ; Bons Trés. 4 1/2% 1934, 1094 ; 4% 1935, 1105 ; Cais. Aut. Tab., 1027

Crédit National. — Cr. 1919, 640 ; 1920, 580 ; 1934, 1130 ; 1935, 1120.

Actions Françaises. — Bque de Fce, 28300 ; Compt. Esc., 3350 ; Crédit Fonc. 6990 ; Crédit Lyon, 3695 ; Crédit du N., 702 ; Stéf., 300 ; Suez act., 45.600 ; Nord, 2230 ; El. et Gaz du Nord, 1028 ; Electr. du Nord, 860 ; Energie Ind., 3350 ; Nurd Lum., 2365 ; Thom. Houston, 886 ; Péranchies, 2655 ; St Frères, 1660 ; Gas N.-E., 1280 ; Aciéries Longwy, 1139 ; Micheville, 2340 ; du Nord, 690 ; Sambre et Mause, 676 ; Arbel, 2870 ; Chant. de France, 1899 ; Constr. Nord-France, 1360 ; Fives-Lille, 2325 ; Forges N.-E., 1990 ; Jeumont ac., 990 ; (parts), 2765 ; Fco-Belge Mat. Ch. Fer, 10300 ; Hts Fourn. P.-à-Mousson, 8600 ; Denain-Anzin, 5000 ; Louvroil Montbard, 1125 ; Métaux, 4800 ; Peugeot, 1810 ; Senelle Maubeuge, 2175 ; Béthune, 4280 ; Aniche, 5955 ; Anzin, 2250 ; Blanzy, 5750 ; Carvin, 2725 ; Courrières, 1300 ; Dourges, 3205 ; Escarpelle, 4860 ; Lens, 1660 ; Ligny-lez-Aire, 380 ; Marles, 1850 ; Ostricourt, 6000 ; Vicoigne, 2040 ; Mokta El Hadid, 17350 ; Nickel, 3320 ; Ouenza, 7450 ; Lille Bonn. (ord.), 715 ; Air Liquide, 3015 ; Glaces du Nord Fce, 15325 ; Kuhlmann, 2390 ; Poliet Chausson, 5080 ; Caout. Indochine, 2250 ; Cultures Trop., 475 ; Terres Rouges, 1350.

Valeurs Françaises (Obtig.). — Dép Nord 4% 1931 oct., 2020 ; 4% 1931, 950 ; 5% 1935, 1014 ; 5 1/2% 1936, 1035.

LA LUTTE CONTRE LE MARCHE NOIR

Restaurateurs... prenez note !

La Préfecture Régionale communique :

Le Gouvernement est décidé à prendre les mesures les plus énergiques en vue d'assurer la répression du marché noir. En conséquence, les mesures suivantes seront appliquées automatiquement à tous les restaurateurs coupables d'infraction à la législation sur les prix et sur la rationnement.

1° Tout restaurateur reconnu coupable d'une première infraction grave (service irrégulier de viande, double menu, prix manifestement abusifs, etc...) verra son établissement fermé immédiatement et pour une durée minima de 3 mois ; en cas de récidive, la fermeture, prononcée pour un an au minimum sera accompagnée de l'interdiction d'exercer la profession ; en outre et dans les cas les plus graves l'internement sera infligé ; en cas de faméture le matériel d'exploitation pourra être mis gratuitement à la disposition d'œuvres sociales. Toute tentative d'obstruction au contrôle, entraînera la fermeture de l'établissement pour deux ans, l'interdiction définitive d'exercer la profession et l'internement du propriétaire ou du gérant responsable

2° Les clients consommant dans un restaurant ou se commettent manifestement des infractions graves, s'exposeront, en cas de contrôle, à fournir leur identité et seront punis d'amendes égales au moins à cinq fois le prix des repas réguliers commendés ou servis, sans préjudice d'une publicité possible de leur nom et adresse.

Tout restaurateur qui aura corrompu ou tenté de corrompre un agent du contrôle sera immédiatement interné et fera l'objet d'un interdiction d'exercer la profession. L'agent de contrôle reconnu coupable de s'être laissé corrompre sera également l'objet d'une mesure immédiate d'internement.

Enfin, les serveurs et serveuses qui viendraient à participer activement aux infractions commises par leur patron, ne bénéficieront d'aucune indemnité en cas de fermeture et pourront éventuellement être mis à la disposition du service du travail obligatoire.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS FAMILIALES AUX VEUVES CHARGÉES DE FAMILLE

La Délégation Régionale à la Famille nous communique :

Une circulaire du 24 mars 1943 de M. le Commissaire général à la Famille et de M. le Secrétaire d'Etat au Travail précise les conditions d'attribution des allocations familiales à certaines catégories de veuves dont le mari, décédé avant le 1er septembre 1942 et après la date de la mise en vigueur des allocations familiales dans la profession qu'il exerçait, percevait ces prestations lors de son décès.

Veuves d'employeurs. — Les caisses de Compensation ne sont tenues d'assurer le service des allocations familiales qu'aux veuves des employeurs décédés postérieurement au 31 mars 1940.

Veuves de travailleurs indépendants. — Il n'a pas toujours été possible de constituer, en temps utile, les commissions de compensation destinés à payer à cette catégorie de travailleurs les prestations du Code de la Famille. Dans de nombreux cas les affiliations n'ont été recueillies qu'au cours du dernier trimestre 1940 ou au 1er trimestre 1941.

Malgré cet état de choses la date de mise en application du Code de la Famille doit être retenue et les caisses sont invitées à accueillir favorablement les demandes de veuves dont le conjoint est décédé depuis le 1er avril 1940.

Les veuves de salariés employés en France au service des Troupes d'occupation percevront leurs prestations auprès des Caisses désignées à cet effet (Nord : Interprofessionnelle, 49, rue Boucher-de-Perthes, à Lille ; Pas-de-Calais : Caisse Artésienne, 12, rue Emile-Legrelle à Arras) à condition que le conjoint soit décédé depuis le 1er novembre 1949, alors qu'il travaillait pour les autor